

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

MONTREAL, 15 SEPTEMBRE 1899



LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale
Littérature—Philosophie—Sciences—Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

SOMMAIRE DU N^o 18

—
Le système métrique—Nos grands hommes
peints par eux-mêmes—La charité publique
— Le bon prêtre et le bon travailleur —
Buanderie de la Providence — Ce qui se
passe au ciel — Brebis noire — Pauvres dia-
bles—Le danger des théâtres · En route pour
Montréal—Ministre et Cardinal.

PRIX

—
Le Numéro

3 cts

ABONNEMENT

—
Par Année

75 cts

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION
doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

ALPH. PELLETIER, Imprimeur-Editeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTREAL, 15 SEPTEMBRE 1899

N^o 18

LE SYSTÈME MÉTRIQUE

Voici que l'adoption du système métrique est encore mise en question. L'hon. M. Joly de Lotbinière vient de donner à la Chambre de Commerce tout le matériel des poids et mesures du système décimal et a joint à son don les notes nécessaires pour faire comprendre aux intéressés l'ingéniosité, la simplicité et la facilité du système.

Jusqu'à ce jour, malgré l'admirable simplicité du système métrique et l'inappréciable commodité des calculs décimaux qu'il comporte, toutes les nations n'ont pas encore tenté la réforme qui amènera un système de poids et mesures unique. On peut hardiment affirmer que la résistance de l'Angleterre a été d'un exemple fatal pour la résistance ou seulement l'indifférence des autres pays.

Mais si l'Angleterre, mettant de côté une mesquine rivalité se décidait à adopter le système métrique et à le rendre obligatoire dans tout l'Empire britannique, tout le monde suivrait l'exemple et il est probable que le XX^e siècle s'ouvrirait sur cette réforme capitale.

C'est donc le moment de dire un mot de l'ingéniosité de ce système et de considérer si les différents états réfractaires à sa simplicité ont raison d'en prendre ombrage parce qu'il a été inauguré en France par des Français.

Remarquons d'abord que les savants français à qui revient le mérite de la combinaison avaient prévu la déception de leurs voisins. Pour cette raison, après avoir pris au méridien terrestre, qui appartient à tous, la base de l'étalon du mètre, ces messieurs eurent soin de tirer du grec ou du latin les termes du nouveau vocabulaire.

Ainsi, mètre en grec signifie mesure ; les préfixes déca, hecto, kilo, myria, qui désignent les multiples du mètre, signifient dix fois, cent fois, mille fois, dix mille fois plus, et les préfixes déci, centi, milli, tirés du latin, signifient dix fois, cent fois, mille fois moins.

Après le mètre, employé pour les mesures de longueur, il y a le litre (du grec litron) unité des mesures de capacité ; le gramme (du grec gramma) unité des poids ; le stère (du grec stéréos, solide) pour mesurer le bois de chauffage ; l'are (du latin area, surface) pour les

mesures agraires. Seul le franc, unité des monnaies, tire son nom d'une vieille monnaie du moyen-âge.

On voit que le système métrique n'a rien à voir avec le chauvinisme des voisins. Tout le système dérive du mètre, comme son nom l'indique, et pour démontrer que nulle nation n'en peut jalouser une autre à ce sujet, nous allons brièvement indiquer à nos lecteurs comment on a réglé les étalons.

Étant donné le mètre, fraction calculée du méridien terrestre, on a divisé le mètre en dix parties (décimètre), puis ce dixième en dix autres parties (centimètre) qui a encore été divisé en dix (millimètre), etc.

Pour former l'unité des mesures de capacité, on a fait un cube d'un décimètre de côté. C'est le litre. Puis on a rempli ce litre, ou décimètre cube, avec de l'eau distillée et le poids de cette eau a été nommé kilogramme. Comme tout ce qui appartient au système, le kilogramme se divise ou se multiplie par dix, cent, mille, etc. C'est la millième partie du kilogramme qui fait l'unité de poids qui porte le nom de gramme.

Le franc dérive du mètre en ce qu'il pèse cinq grammes ; l'are, parce que c'est un carré de dix mètres de côté, et le stère, parce que cette mesure correspond à un mètre cube.

On voit par cette esquisse rapide que tout le génie du système repose sur la division décimale. C'est une erreur de croire que son adoption entraînerait une perturbation violente dans les transactions. La seule réforme radicale qui s'imposerait, ce serait la destruction ou la refonte des poids et mesures existants et l'emploi exclusif des dérivés du mètre.

Au Canada, du reste, on ressentirait moins qu'en Angleterre les effets immédiats de la secousse, attendu que le système monétaire en usage ici participe du système décimal et que, de ce fait, bien qu'il ne soit pas exactement semblable au système adopté par l'Union monétaire, il pourrait à la rigueur être conservé. Dans tous les cas la réforme de ce côté, qui est le côté le plus délicat, se ferait avec la plus grande facilité.

Le projet d'une langue universelle n'a pas encore rejoint le stock des chimères mises au rancart ; c'est un idéal dont les volapuckistes nous ont un peu dégoûtés, mais qui peut sans doute être atteint. Seulement, à quoi servirait aux hommes d'avoir une langue identique si la valeur des objets d'échange, leur poids, leur volume, sont infiniment dissemblables.

La confusion babélique ne disparaîtra de la terre que le jour où tout le monde sera d'accord sur la valeur intrinsèque et extrinsèque des choses.

Le langage ne joue là qu'un rôle secondaire.

NOS GRANDS HOMMES PEINTS PAR EUX-MÊMES

SEIZIÈME LETTRE

FRANÇOISE

JOURNALISTE

La philosophie étudiée ? le romancier favori ? le poète préféré ?

Savez-vous, mon cher rédacteur, que c'est plus malin qu'on pense de répondre à vos petits points d'interrogation. Je veux bien, cependant, m'exécuter de bonne grâce, et puisque vous me faites l'honneur de solliciter mon sentiment, voici :

Je n'aime pas les philosophes, — ennuyeux fendeurs de cheveux en quatre — et je ne me suis pas souciée d'étudier aucun de leur système. Aimer la sagesse, c'est beau, mais pas de trop près, car la perfection est monotone ; rechercher la vérité, c'est grand, mais gardons-nous de nous égarer dans la poursuite de troublantes maximes. Si la vie doit être prise avec un grain de philosophie, j'estime que cette philosophie doit être toute personnelle et se réduire, en somme, à exiger le moins possible des personnes et des choses. De cette façon, on est toujours sûr de trouver la vie — non pas délirante — mais très endurable et relativement satisfaisante.

Le romancier favori ? Si j'en crois une fine plume, une plume que nous avons souvent admirée ensemble, mon cher rédacteur, c'est le hasard. "Le hasard, a écrit cet auteur célèbre, est le plus grand romancier du monde, il n'y a qu'à l'étudier." Souffrez que je profite aujourd'hui de ce conseil.

Quant au poète préféré, il restera toujours pour une femme l'homme qu'elle a aimé, qu'elle aime ou qu'elle aimera.

Croyez, mon cher confrère, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

FRANÇOISE.

Tout à fait en dehors de la question, Melle Françoise. Elle n'aime pas les philosophes, parce qu'elle ne s'est jamais souciée de les lire, ce qui est une bonne raison. Pour les romanciers, elle étudie le hasard ! qui lui communique les sensations et les leçons dont elle peut avoir besoin. Quant au poète préféré, elle s'en tient à l'homme aimé, passé, présent ou futur.

Venant d'une chroniqueuse estimée, cette réponse doit être pleine de sens et d'esprit, mais nous avouons humblement ne rien comprendre à ces beautés.

Nous préférons faire cet aveu plutôt que de sonder les lignes de cette lettre. Cela pour beaucoup de raisons, dont la dernière est le sexe de son auteur. Nous ne froissons jamais les jupons.

DIX-SEPTIÈME LETTRE

L'ABBÉ HUARD

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI

Séminaire de Chicoutimi, le 3 avril 1899.

Cher Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me convier à participer à cette consultation que vous ouvrez, pour faire connaître au public quels sont les auteurs favorisés d'un certain nombre de nos compatriotes.

J'ai le regret de ne pouvoir répondre à votre aimable invitation.

Depuis une trentaine d'années, j'ai consacré à l'étude des sciences naturelles tous les loisirs que j'ai pu trouver dans la pratique de mes devoirs d'état, principalement de ceux — si absorbants — du professorat ; et je n'ai malheureusement fréquenté que très peu chez les philosophes, les historiens, les poètes, encore moins chez les romanciers ; et je ne puis dire que j'ai parmi eux des auteurs préférés, toute question d'orthodoxie mise à part, comme vous imaginez bien.

Je serai beaucoup plus à l'aise, vous n'en doutez pas, si vous me demandiez où vont mes préférences concernant les écrivains d'entomologie, de botanique, etc.

Vous renouvelant l'expression de mes regrets et vous faisant mes meilleurs souhaits, j'ai l'honneur d'être, cher monsieur,

Votre dévoué,

VICTOR A. HUARD, Ptre.

Cette lettre est charmante de simplicité, de franchise et de bonhomie. M. l'abbé Huard dit qu'il a peu fréquenté chez les auteurs renommés en tous genres : Soyez certains qu'il est sincère, mais soyez certains également qu'il connaît mieux et autrement que tous ceux qui, par snobisme, se sont plus à citer les auteurs célèbres de la Grèce ou de Rome, dont, pour la plupart, ils n'ont jamais vu le moindre ouvrage. A plus forte raison ne les ont-ils pas lus. Si tout le monde avait répondu aussi franchement et aussi succinctement que M. l'abbé Huard, la consultation de *La Patrie* eût certes été intéressante.

DIX-HUITIÈME LETTRE

M. ARTHUR DANSEREAU

JOURNALISTE

Montréal, 20 avril, 1899.

Mon cher confrère,

Je suis un pauvre lecteur de grands hommes, parce que dans cette vie rapide qu'il nous faut mener, l'auteur que je préfère est celui qui me tombe

sous la main, à l'endroit où je me trouve. Mon livre favori est éminemment le catalogue. Je fais, cependant, exception pour un modeste vieux qui me paraît dominer ses contemporains. Il est tout : poète, philosophe, meneur d'hommes, profond et sûr comme St-Thomas, élégant comme Virgile et spirituel comme Voltaire, dont il a beaucoup les traits, je m'empresse d'ajouter : "Au physique seulement." C'est Léon XIII. Chaque fois qu'il sort quelque chose de lui, je laisse tout de côté pour me le procurer. Il a à peu près changé les vues politiques de l'Europe, qui d'oppressive est devenue sympathisante, déjoué les persécutions de Falk et Bismark, arraché l'Angleterre à des crises redoutables, substitué l'amitié de Gladstone aux haines de Palmerston, aplani, pour l'Espagne les terribles rivalités entre Alphonsistes et Carlistes, pour la Belgique, entre les Libéraux et les Catholiques, pour la France, entre les Catholiques et la République. Il a, dans le Brésil, donné la liberté aux esclaves et doté l'Univers entier de la charte constitutionnelle, qui protégera, à tout jamais, je l'espère, le travailleur. Il a su mettre le feu dans les esprits religieux en Angleterre, en même temps qu'il éteignait l'américanisme sur notre continent. Voilà l'auteur qui, en même temps qu'il m'enseigne l'art de jouir honnêtement de la vie à table, me montre aussi celui d'arriver paisiblement à la mort : il est mon auteur favori, puisqu'après tout c'est de sa plume qu'il s'est servi pour tout cela.

Votre dévoué,

ARTHUR DANSEREAU.

M. Arthur Dansereau, par sa lettre, nous prouve d'une façon concluante la comédie hypocrite, vaniteuse ou mensongère que nous prétendons avoir été jouée par les correspondants de *La Patrie*. M. Arthur Dansereau qui est un homme d'esprit, un érudit et un travailleur ; M. Arthur Dansereau, qui s'est fait un nom honorable dans la presse ; qui est un vulgarisateur dans toutes les sciences : astronomie, physique, chimie, chryptographie, occultisme, etc., ne dit pas un mot pour le maître, l'initiateur du genre dans lequel il s'exerce avec tant de succès. Camille Flammarion ne lui dit rien. Léon XIII lui tient lieu de tout. Grand bien lui fasse. Seulement, nous autres, augures comme lui, nous rions en nous regardant. Nous savons que M. Arthur Dansereau a redouté le regard indiscret qui passait par dessus son épaule, et que la crainte de froisser les grands et les petits lamas de notre chapelle lui ont fait trouver des voluptés inouïes dans les encyclopiques du souverain Pontife. Nous aimons mieux le croire que d'aller y voir. "Times is money."

LA CHARITÉ PUBLIQUE

Cette question est incessamment à l'ordre du jour. Pour un oui, pour un non ; pour le beau temps, pour le mauvais temps ; pour l'enfance et pour la vieillesse ; pour le bien et contre le mal vous voyez deux bonnes sœurs, aux mains blanches et au doux parler, pénétrer dans votre bureau ou dans votre *home* et solliciter, plus de votre amour-propre que de votre bon cœur, des dons monnayés qui vont grossir on ne sait quel mystérieux trésor.

Nous n'avons nullement l'intention d'enlever aux religieux et religieuses le privilège de soigner les malades, d'élever les orphelins, d'abriter les vieillards, de relever les pécheresses, de diriger les repentants. Au nom de la liberté que nous réclamons pour tous, liberté de penser et liberté d'agir conformément aux règles établies par les lois, nous voulons, nous, laïques, raisonneurs et payeurs, que ceux qui se vouent librement à ces occupations soient convenablement rémunérés et protégés dans leur vocation. Mais, d'accord avec les esprits sérieux et indépendants de tous les pays, nous ne voulons pas que cette vocation ne serve qu'à dissimuler des abus illégaux ; nous ne voulons pas que les établissements de charité aient des privilèges illimités ; nous ne voulons pas que les couvents, hospices, refuges ou asiles puissent se soustraire à l'obligation de rendre compte de l'emploi des fonds qui leur sont confiés pour des fins déterminées ; nous ne voulons pas, en un mot, que ces quêtes répétées servent à édifier des fortunes scandaleuses et à multiplier les gros revenus des biens de main-morte.

Toutes les communautés qui sollicitent des offrandes s'engagent, soit formellement, soit tacitement, à remplir un mandat, c'est-à-dire à appliquer ces offrandes à un objet déterminé. Conséquemment, tous ceux qui contribuent à la constitution d'un fonds destiné à un usage convenu ont le droit rigoureux d'en contrôler l'emploi. Et ceux qui dissiperaient ce fonds ou l'appliqueraient à autre chose, tombent sous le coup d'une loi qui doit être en vigueur pour tous, sans exception.

En d'autres termes, nous demandons que les communautés quêtuses rendent des comptes publics.

Est-ce se montrer trop exigeant de vouloir établir une différence entre ces ordres religieux et les escrocs vulgaires qui, presque aussi souvent que les bonnes sœurs, viennent nous soutirer un ou deux écus ?

Nous subordonnons donc volontiers notre aumône au droit de connaître exactement sa destination, mais nous demandons, en outre, que la gestion financière de ces établissements soit réglée par les pouvoirs civils, et que les excédents de recettes ne soient pas expédiés, en gros blocs d'or, en France, en Belgique, en Espagne ou en Italie, comme cela se pratique couramment.

Et si les communautés religieuses voulaient se soustraire à ce contrôle raisonnable et juste, ou si les difficultés entre l'administration des couvents et l'administration publique devenaient insurmontables en raison de la résistance habituelle, en quelque sorte organique, des ordres religieux, nous proposons simplement que l'État ou la corporation leur interdise le droit de mendier, comme il l'interdit aux particuliers, et que l'un ou l'autre prenne à sa charge l'Assistance publique.

De cette façon, le surplus des recettes sur les dépenses tombera dans la caisse commune, et, si c'est l'État qui en profite, certaines charges

du budget pourront être allégées ; si c'est la corporation, eh bien, on pourra restaurer les trottoirs des rues ouvrières, ou combler les deux laes profonds qui se sont formés en plein macadam, rue St-Laurent, à cent pieds de la rue Craig.

LE BON PRÊTRE ET LE BON TRAVAILLEUR

Pour devenir un bon prêtre, il suffit d'avoir le cerveau ramolli et les mains paresseuses. Pour devenir un bon travailleur, il faut avoir l'esprit robuste et les mains actives.

Le bon prêtre est facilement reconnaissable à son visage rasé comme celui d'un acteur, à ses regards obliques, à sa parole mielleuse ou dure, et surtout à son froc noir qui déguise son sexe. Toute sa personne semble dire : « Contemplez-moi ; je suis d'une nature supérieure. » Le bon travailleur ne cherche point à se distinguer du commun des mortels ; son costume est quelconque, son regard franc, sa parole naturelle. Il s'efface dans la foule des hommes utiles. Pour le reconnaître, il faut voir ses mains calleuses et son front ridé.

Le bon prêtre joue toujours un rôle, surtout en public. Il tient le milieu du trottoir ou de la promenade, se pavane et déploie sa large carrure. A chaque instant, il distribue de grands coups de chapeau pour faire croire qu'il est populaire, qu'il inspire une sympathie universelle. Il affecte aussi de caresser les enfants et de leur parler d'une voix douce. S'il rencontre un « cher collègue, » il chuchotte mystérieusement à son oreille comme s'il lui tenait des propos malhonnêtes ; daigne-t-il s'adresser à un laïque, il prend un ton protecteur ou humble suivant les circonstances. Enfin, c'est quand il voit une nombreuse compagnie autour de lui qu'il tire de sa poche un livre suspect et marmote des prières. Jésus pensait sûrement aux bons prêtres de nos jours quand il disait à ses disciples : « Lorsque vous priez, ne ressembliez pas aux hypocrites, qui affectent de prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues pour être vus des hommes. » (Matt. vi, 5).

Le bon prêtre ne se marie pas, ce qui ne l'empêche pas de se reproduire, mais il n'a pas le courage de reconnaître ni de nourrir ses enfants. Le bon travailleur se marie, a des enfants, leur donne son nom, son cœur, une large part de son travail et l'exemple continuel du bien.

Le bon prêtre prie et mendie ; s'il donne un peu aux pauvres, c'est qu'il a reçu beaucoup des riches ; c'est aussi pour remplir son confessionnal et l'école des « bonnes sœurs ». Le bon travailleur travaille de son esprit et de son corps ; ce qu'il donne, il l'a gagné à la sueur de son front, et il le donne avec plaisir, comme à un frère malheureux.

Le bon prêtre propage l'ignorance qui le nourrit, la crédulité qui l'engraisse ; c'est pourquoi il voudrait détruire l'école laïque, c'est pourquoi il est furieux contre la science. Le bon travailleur aime la vérité par-dessus tout ; c'est pourquoi il se défie du catéchisme, du prêtre et de l'église ; c'est pourquoi il développe sa raison et glorifie la science.

Le bon prêtre est un commerçant privilégié : depuis des siècles, il a le monopole des messes, des dispenses, des indulgences, des bénédictions et autres attrape-nigauds ; bref, il vend très cher ce qui ne lui coûte rien. Le bon travailleur a contre lui la concurrence, les monopoles, les douanes et toutes sortes d'ennemis ; néanmoins, il résiste à tout, de toutes ses forces, et conquiert souvent une aisance dont il peut être fier, car il l'a gagnée honnêtement.

Le bon prêtre paie les impôts à contre-cœur, quand il les paie, et sert un pape étranger avant son pays. Le bon travailleur paie les impôts sans se plaindre, même lorsqu'ils sont lourds et injustes ; il est heureux et mourrait joyeusement pour son pays.

Le bon prêtre dit avec orgueil : « Dieu est le maître de tout ; or, je suis son représentant sur terre : donc, je dois être le maître de la terre. » Et ses prétentions intimident les faibles et entraînent les simples. Le bon travailleur dit avec modestie : « Je ne sais pas s'il y a un Dieu, mais je sais qu'il y a des hommes ; or, les autres hommes ont les mêmes droits que moi ; il faut donc que je les respecte et que je les aime. »

Le bon prêtre se conduit vraiment en maître ; il s'arroe le droit d'entretenir seules les jeunes filles et les femmes dans l'ombre du confessionnal ; avec l'argent des bigotes, il fonde des communautés religieuses qu'il enclôt de murs et qu'il ferme rigoureusement à l'autorité civile ; il diffame à son aise l'école laïque ; il excite les municipalités contre les instituteurs qui respectent la conscience des élèves ; il fait renvoyer de l'usine les ouvriers qui ne vont pas à la messe ; il essaie même de voler les cadavres des libres-penseurs, et, lorsqu'il échoue, de les salir de ses injures. Et cet homme qui a tant d'avantages et qui prend tant de libertés, qui sert un parti politique bien qu'il soit payé par tous les contribuables, qui est nourri, logé, salarié, pensionné par le gouvernement qu'il calomnie, cet homme a l'impudence de crier en chaire et partout qu'il est persécuté !

Tant que le bon prêtre gardera sa robe noire, sa tonsure blanche et ses surplis multicolores, il sera un comédien ; tant qu'il absoudra les fautes les plus graves, il sera un imposteur ; tant qu'il fera mettre à ses genoux les femmes et les enfants dans le confessionnal, il sera un fauteur de désordre ; tant qu'il n'aura pas démontré l'existence du paradis et de l'enfer, il sera un escroc. En somme, tant qu'il y aura des prêtres, il y aura des êtres dangereux.

Le bon travailleur est l'abeille de la ruche dont le prêtre est le frêlon ; dans le sillon, à l'atelier, sur mer, au fond de la mine, partout et toujours, il butine le miel dont se nourrit l'humanité. C'est encore lui qui est le vaillant soldat, le sage législateur, le savant modeste, l'écrivain brillant, l'artiste inspiré. En somme, il est la base et la clef de voûte des nations.

Honneur à ce brave champion des progrès indéfinis !

LOUIS SINCÈRE.

BUANDERIE DE LA PROVIDENCE

C'est une institution qui nous manquait.

Nous nous disions bien parfois :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Pourquoi les affaires vont-elles si mal ? pourquoi y a-t-il tant de tirage, de malaise dans les opérations courantes ?

Et nous cherchions la cause de ce marasme général.

Il manquait quelque chose à notre bonheur ; il y avait un trou dans notre félicité. Mais quoi ! Mais où !

Ce sont les admirables et saintes femmes qui peuplent le couvent de la Providence qui ont trouvé la solution du problème.

Nous sommes mal à l'aise, parce que notre linge n'est pas décrassé selon des procédés pieux. Nous confions nos chemises, nos draps de lit, nos bas, nos mouchoirs, etc., à des mercenaires indifférents et dégoûtés, ou à des payens de chinois. Ces gens-là ne travaillent que par nécessité ou par esprit de lucre. Il ne leur est jamais venu à l'idée que ce labeur répugnant, accompli avec un esprit de mortification, pouvait être agréable à Dieu et profitable au salut des autres et de soi-même. Il était temps d'aviser.

Et les bonnes sœurs de la Providence n'y ont pas manqué.

Elles font construire un palais rue St-Hubert, un château d'eau qui purifiera les caleçons surmenés et les cache-corsets marbrés aux entournares. Cette buanderie ne nettoiera pas seulement le linge, elle le bénira, l'embaumera, et au lieu de nous le livrer tout imprégné d'une nauséabonde odeur de lessive, nous trouverons dans chaque pli coquet des pièces diverses confiées à leur chlore monastique, un parfum de vertu et d'innocence qui nous sanctifiera. . . au plus juste prix.

Il y aura, nous dit-on, dans la buanderie de la Providence, un département spécial pour le linge des messieurs prêtres, un autre pour les affiliés du tiers ordre ; un autre pour les femmes honnêtes ; un autre pour celle qui pourraient l'être, et enfin un département pour les couches d'enfants. Il est entendu que les Sœurs de la Miséricorde seront servies les premières.

On ajoute que la maison créera une spécialité pour le nettoyage des scapulaires, et que, pour avantager sa clientèle, elle en vendra d'un nouveau modèle en flanelle irrétrécissable.

La buanderie de la Providence étant construite par souscription publique et doucement forcée ; étant, de plus, exempte des taxes et des charges de toute nature, et ne faisant pas de crédit, le tarif du blanchissage sera un peu plus élevé que dans les buanderies profanes ; mais, par compensation, il sera fait un escompte de cinq pour cent, payable en indulgences partielles ou plénières, selon le chiffre régulier des affaires traitées.

Allons ! allons ! tout ira bien.

CE QUI SE PASSE AU CIEL

Lecteurs incrédules, je vous entends ricaner à la seule lecture de ce titre. Ce qui se passe au ciel, vous allez me dénier le droit et le devoir de le savoir ; mais vous oubliez que tous les jours le moindre vicaire de la moindre paroisse vous parle du ciel comme d'un lieu d'où il vient, et que vous accueillez ses récits avec une confiance qui fait peu honneur à votre entendement.

Je vais donc vous dire ce qui se passe au ciel, non au séjour des bienheureux dont l'accès même en pensée m'est interdit par l'autorité diocésaine, mais sur un point de l'espace livré à nos regards, à nos études et à nos découvertes.

Imagine-t-on l'émotion de l'astronome, seul dans la nuit silencieuse, l'œil braqué sur un monde dont le séparent des millions de lieues, qui, tout à coup, découvre quelque signe fugitif d'un phénomène inattendu ? Est-ce illusion ? Est-ce réalité ? Et s'il est vrai que sur un petit globe perdu se passe quelque chose qui n'était pas prévu, qu'est-ce que ce peut être ? Comment arrêter l'imagination qui veut franchir l'espace, pénétrer les apparences, et trouver d'abord la clef du mystère ?

Quelle ne fut pas la surprise de l'astronome qui, le premier, aperçut il y a quelques années une sorte de projection lumineuse sur le bord inférieur du disque de Mars ? Depuis ce temps, tous les astronomes, l'œil fixé sur l'inquiétante planète, interrogent la tache lumineuse qui se maintient et grandit.

Mars est la planète la plus connue. Nous y suivons le cours des saisons, nous y voyons fondre les glaces des pôles : certaines taches sombres, dont la nuance se modifie de l'hiver à l'été, ont même paru d'immenses forêts qui changeraient d'aspect à la chute des feuilles. On y découvre des continents, des îles, des mers.

On n'y a pas encore aperçu des hommes. Mais puisque les conditions de la vie dans Mars ne sont pas très différentes de ce que nous

les voyons chez nous, il ne faut pas désespérer d'y apercevoir bientôt quelque grouillante petite chose qui sera l'analogue de notre humanité s'agitant désespérément sans résultat appréciable, jouissant par éclairs, souffrant sans relâche.

Si on ne les a pas vus, ces *Martiens*, si lents à répondre à l'appel de nos yeux, on a peut-être aperçu du moins trace de leur action, de leurs travaux. C'est ce qu'on se dit lorsqu'un astronome découvrit sur la surface de la planète des stries parallèles ou croisées dont l'imagination fit de gigantesques canaux. Si je ne me trompe, on a signalé récemment des changements dans ces rayures. Je parierai qu'ils auront, là-haut, changé de gouvernement, et que le nouveau ministre des travaux publics a voulu se signaler par quelque réforme colossale — suggestif exemple qui sera suivi par nous.

Mais si ce ne sont pas des canaux, qu'est-ce que ces lignes où semble se manifester une volonté de géomètre ? Un signal peut-être ? Si nous y répondions ? N'a-t-on pas proposé de construire, en pierres de taille, d'immenses figures de géométrie dans le Sahara ou dans les plaines sibériennes pour amorcer la conversation. La même idée est peut-être venue aux habitants de Mars et il se peut qu'ils nous interrogent à leur façon. Et la projection lumineuse qui vient de nous apparaître ? N'y a-t-il pas plus de chance encore pour que ce soit un signal de télégraphie optique à l'adresse des *Terriens*. Les incendies, les irruptions volcaniques, si prodigieusement intenses qu'on les suppose, ne produiraient rien de pareil. Si c'était une flamme voulue, produit de quelque ingénieuse découverte qui nous aurait échappé jusqu'ici ? Si bientôt des intervalles réguliers d'ombre et de lumière lançaient, à travers l'espace conquis, une projection de volonté humaine tellement claire que l'évidence s'imposât ? Et qui sait ? Peut-être, par-delà notre province planétaire, des yeux puissants braqués dans l'infini saisiront des lueurs au passage, et des êtres étonnés se diront : " On se parle là-bas."

C'est un rêve ? Mais nous en avons réalisé de plus surprenants.

Aux anciens jours de la primitive nébuleuse, les parcelles qui forment ces mondes épars étaient réunies, confondues. Elles ont eu des fortunes diverses. Brûlantes ou glacées, stériles ou fécondes, elles emportent à travers l'espace indifférent, dans l'inconscience souveraine de l'immuable, la conscience souffrante d'un éclair de vie. En attendant l'heure fixée pour la réunion nouvelle des éléments dispersés de la nébuleuse, voici que cette parcelle éphémère, impuissante, sans hier comme sans lendemain, rassemble assez de force pour envoyer à travers l'espace des vibrations de conscience qui en éveillent d'autres, proclament à tous les carrefours du ciel une grande communion de vie planétaire, faisant de l'homme fugitif le conquérant, pour une heure, du monde inexorable qui le possède et le tient dans le passé, dans l'avenir, pour l'éternité, à jamais.

Voilà les horizons que nous ouvre la petite lueur placée sur le bord du disque de Mars. Cela paraît extravagant. Et cependant il y a moins loin de cette découverte à la réalisation de cette étrange hypothèse, que des mornes ancêtres de l'anthropoïde muet qui engendra nos parents velus des cavernes à Newton, Laplace, Rabelais, Shakespeare, Gallilée, Victor Hugo, Renan.

Nous nous obstinons bêtement à chercher le miracle absurde qui n'est pas et ne peut pas être, et nous fermons les yeux à l'éclatant prodige dans lequel nous vivons. Vraiment la pauvre imagination des croyants est affligeante et désespérante. Qu'est-ce que les merveilles du ciel hindou, de l'Olympe grec, du Paradis de Mahomet ou du Christ, en comparaison du miracle affolant qui, sous nos yeux, déroule le tableau sans fin d'un prodige plus grand que le rêve.

Ne nous hâtons donc pas de rire et de nous moquer. Nous traçons le cours des astres et nous les voyons arriver à l'heure dite au point précis où nous les attendons. Nous les mesurons, nous les pesons. Par le rayon qu'il nous envoient, nous analysons leur substance. Nous calculons leurs saisons, et nous pouvons raisonner des manifestations cosmiques dont ils sont le théâtre. Tout le système planétaire est soumis aux mêmes règles de mécanique céleste.

Sous une forme qui peut varier avec les milieux, la conscience et l'intelligence, à ses différents degrés, font partie de l'évolution physiologique des êtres, dont pour aujourd'hui le terme est, sur la Terre, l'homme actuel avec sa puissance de pénétration, et sur d'autres planètes, d'autres modalités de conscience et d'intelligence produisant vraisemblablement des résultats analogues.

Si la lumière sert de véhicule à la pensée de l'homme d'un point de son globe à l'autre, pourquoi ne pourrait-elle relier les sphères qui promènent, dans une route inflexible, une pensée impatiente de l'au delà ? C'est un rapide messenger qui fait ses 75,000 lieues à la seconde. Qui donc osera prophétiser que nous n'en saurons jamais profiter ?

BREBIS NOIRE

Elles ne sont pas aimées, les malheureuses brebis noires. Le chef du troupeau, le béliér, les reçoit à coups de cornes, et les cornes des bélières sont volutées, exactement comme la crosse des archevêques.

Eh bien, il s'est trouvé une brebis noire dans le troupeau séraphique de nos pasteurs. Cette brebis, c'est l'abbé Giraud, prêtre sans prébende, sans autre prestige que le sacrement numero 6, qui, paraît-il, est loin de le faire l'égal des délicieux produits de nos séminaires.

L'abbé Giraud est venu au Canada, probablement séduit par la réputation de soumission absolue aux prêtres qu'ont nos concitoyens

dans le monde entier. Du côté des fidèles, il ne s'était pas trompé. A peine installé parmi nous, il avait trouvé une clientèle modeste, mais qui suffisait à le pourvoir d'un lit et d'aliments en quantité suffisante pour lui permettre d'atteindre le carême et de subir sans trop de dangers les épreuves gastriques de ce saint temps.

Il ne demandait rien à personne, excepté vingt-cinq pauvres sous pour dire la messe. Ce qui était juste, raisonnable et discret.

Personne ne songeait à troubler les digestions lentes de ce pauvre hère, et sa présence ne portait point ombrage à notre égoïsme, mais elle en portait à la charité de ceux qui ont le monopole de la faire connaître et de s'en faire des rentes.

Ce ne fut pas long. Et l'abbé Giraud passa de sa cathédrale, un pauvre garni, à la prison où il trouva peut-être plus de confort.

Son crime ? Usurpation de la qualité de prêtre, escroqueries, etc.

La cause a été entendue samedi devant le juge Ouimet.

L'accusé produisit une autorisation de l'évêché de Québec qui lui octroyait le droit de dire la messe trois jours. Une autre de l'archevêché de Montréal, signé Paul Bruchési, l'autorisant à faire les actes sacrés de sa profession pendant huit jours ; puis une lettre postérieure, du même au même, lui interdisant de dire la messe. De plus, l'abbé Giraud était muni de certificats du patriarche d'Alexandrie et de l'archevêque de Paris. Il montra encore un brevet de chevalier d'un ordre papal quelconque.

En présence de ces pièces, le tribunal n'a pas cru devoir donner suite à la plainte. Si l'abbé Giraud a été autorisé par l'archevêque de Montréal à dire la messe pendant huit jours à Montréal, c'est qu'il est prêtre, et quand on est prêtre c'est pour longtemps. Or, non seulement un prêtre a le droit de dire la messe, mais il en a de plus le devoir. Et à moins que l'abbé Giraud ne trouve une place à la corporation, nous ne voyons pas comment il peut exercer son métier sans faire payer ses services, puisqu'il est gueux comme Job.

Le pauvre Syrien a été honorablement acquitté, et il peut légalement dire autant de messes qu'on lui en apportera. Seulement, à sa place, nous abandonnerions la moitié de nos recettes à l'archevêché. Ce serait prudent pour sa tranquillité.

On n'aime pas les brebis noires bondissantes, mais on n'en dédaigne pas la tonte.

PAUVRES DIABLES !

Voici, d'après Hübner, comment se fait la répartition des races humaines selon leurs croyances religieuses.

Les Chrétiens forment un chiffre de 400 millions d'âmes, et les non chrétiens sont représentés par 992 millions et demi d'êtres humains, qui n'ont probablement pas d'âmes.

Les Chrétiens sont donc déjà en minorité. Mais ils se divisent en quatre principaux groupes, et les Catholiques comptent pour 200 millions ; les Protestants pour 110 millions ; les Grecs pour 80 millions ; plus un déchet de 10 millions formant diverses sectes.

Les non-chrétiens sont les Bouddhistes, 500 millions d'hommes ; les Brahmanistes, 150 millions ; les mahométans, 80 millions ; les Israélites, 6 millions 500 mille ; les religions diverses connues, 210 millions, les religions inconnues, 16 millions.

Donc, selon Hübner, la population du globe serait de 1 milliard, 392 millions 500 mille hommes.

Les Catholiques ne formeraient guère que le septième de la population totale, et le quinzième tout au plus si l'on décomptait ceux qui ne sont catholiques que de nom.

On se demande quelle doit être la dimension de l'enfer pour loger tout ce peuple qui lui est destiné. Hors de l'Église point de salut, dit le catéchisme. Ceci exclut du coup 1 milliard 192 millions et 500 mille mécréants de toute participation aux béatitudes éternelles. Sans compter les mauvais catholiques et les catholiques bon teint qui sautent dans l'éternité sans être munis du coupon qui leur donne droit à un bon fauteil au concert éternel.

Admettons que la population de la terre se renouvelle tous les 75 ans, cela fait, depuis six mille ans que, selon l'Église, la terre existe, plus de 80 milliards de damnés.

C'est beaucoup de besogne pour les diables. Ce sont évidemment les plus à plaindre.

LE DANGER DES THÉÂTRES

Très prochainement une troupe française d'opéra va venir à Montréal. Autour des représentations que cette troupe donnera, les dollars vont danser une bienfaisante sarabande. Les yeux et les oreilles jouiront sans marchander, et, pour une moyenne de deux ou trois " trente sous " par soirée, chacun aura la faculté d'accumuler dans son cerveau avide des beautés de l'art français, tout ce que les grands artistes contemporains ont produit de plus parfait.

Les adversaires du théâtre sous toutes les formes vont encore une fois beugler dans le sein des vieilles et décrépités dévotes.

Et l'on va de nouveau entendre pleurnicher les faiseurs de salut.

" Le théâtre est l'élément de dissolution ! Le théâtre ruine les familles ! Le théâtre met le salut des âmes en péril."

J'te cré !

On paye pour aller à l'opéra. Et quand on a payé à droite, à moins qu'on ne soit un des héritiers de Vanderbilt, il est assez difficile de payer à gauche. Or, la gauche, c'est M. le curé et ses ascendants

spirituels. Par spirituels nous entendons parler de ceux qui savent régir le temporel. N'équivoquons pas, s'il vous plaît.

Comment voulez-vous que des hommes assez âpres au gain pour imposer un tribut à quiconque veut pénétrer dans la maison de Dieu, supportent la concurrence d'un théâtre où on fera d'aussi bonne musique au moins qu'à leurs représentations dominicales.

Oui, braves gens, à St-Louis de France et à St-Jean-Baptiste, vous n'entendez la messe le dimanche, c'est-à-dire vous ne faites votre devoir qu'après avoir acheté à la porte la possibilité de ne pas pécher en vous abstenant de cette démonstration obligatoire. En passant au guichet, il vous faut déboursier cinq cents au moins par tête. Et si vous n'avez par hasard que des pièces américaines, demi-tour ! Dieu ne reçoit pas l'argent frappé au coin de mécréants. Dimanche dernier, deux jeunes filles se sont vu refuser l'entrée de l'église St-Louis, faute d'avoir de la monnaie canadienne. Elles sont rentrées chez elles humiliées, la larme à l'œil et la conscience chargée d'un péché pour lequel elles n'obtiendront sans doute l'absolution qu'en payant une amende, en argent très légal.

A moins qu'on ne donne un 10 cent américain sans réclamer le change. Dans ce cas, la pièce est excellente.

Comprenez-vous enfin pourquoi le théâtre inquiète les directeurs d'églises ? C'est une concurrence redoutable dont l'effet pourrait amener une diminution de quelques dollars dans la recette du dimanche. Le jour où le théâtre sera gratuit il perdra toute son horreur, et pour peu qu'on autorise, vu cette gratuité, les curés à quêter pendant les entr'actes, au lieu d'en interdire la fréquentation aux fidèles, ils leur imposeront l'obligation de s'y rendre. Mais ce temps n'est pas venu. Le clergé n'est pas encore appelé à participer aux bénéfices des représentations théâtrales profanes, et, pour cette excellente raison, il n'en tolère qu'à regret la manifestation passagère.

Le clergé veut s'enrichir, soit ; mais qu'il songe donc de temps en temps au rapprochement que fait l'évangile entre les riches et les chameaux.

EN ROUTE POUR MONTRÉAL

Il s'agit de la troupe d'opéra recrutée par MM. Nicosias et Durieu. Les artistes qui doivent nous charmer pendant un trop court espace de temps, se sont embarqués à destination de notre bonne ville.

S'ils tiennent ce que leur réputation promet, nous n'aurons que des regrets à leur départ.

Mais il ne s'agit pas maintenant de regrets. C'est l'espoir d'une série de représentations brillantes qui nous met en joie, et notre joie n'a d'égale que notre impatience.

Les œuvres qui sont promises constituent le répertoire suivant : Hérodiade, Thaïs, Maïnon, Le Cid, de Massenet. Si j'étais Roi, d'Adam. Lakmé, de Léo Delibes. La Juive, d'Halevy. La Muette de Portici, d'Auber. Robert le Diable, Les Huguenots, L'Africaine, Le Prophète, de Meyerbeer. Aïda, Le Trouvère, de Verdi. Mignon, Hamlet, d'Amb. Thomas. Samson et Dalila, de Saint-Saëns. Faust, Roméo et Juliette, Mireille, de Gounod. Carmen, de Bizet. Moïse, Guillaume Tell, de Rossini.

Sans compter les œuvres plus modernes encore, qui ne sont pas portées au répertoire de la troupe, et que celle-ci pourra exécuter, selon l'encouragement qu'elle recevra de notre public.

Le tableau photographique des principaux artistes sera exposé sur divers points de la ville au moment où ces lignes parviendront à nos lecteurs. Des portraits ne tiennent pas lieu de talent, sans doute, mais on peut dire avec certitude que les vrais artistes qui osent se faire précéder de leur image sont bien sûrs de ne pas désenchanter le public sur la scène.

Nous en acceptons l'augure, et, comme tous nos lecteurs, nous sommes impatients de consacrer par nos bravos le talent de cette pléiade d'artistes qui nous laisseront certainement un souvenir fait de voluptés et de regrets.

Début le 2 octobre, au Monument National, agencé spécialement pour ces représentations.

MINISTRE ET CARDINAL

A propos d'un toqué malfaisant qui tient tête à l'autorité et qui s'est mis hors la loi, (le ridicule Guérin, pour ne le désigner que sous son plus mignon défaut) le Cardinal Archevêque de Paris, a été trouvé le premier ministre français, le prieant d'user de ménagements à l'égard du révolté.

“ J'apprécie hautement la démarche que vous faites en ce moment, monsieur le Cardinal, mais ne vous mettez en peine de rien, a répondu le M. Waldeck-Rousseau. Le gouvernement, seul responsable de l'ordre public, agira comme il convient.”

Et se tournant vers l'huissier de service, le premier ministre dit avec la voix timbrée que nous ne lui connaissons pas :

— “ Re conduisez Monseigneur à son carosse.”

Non, mais quel toupet ! Un simple premier ministre dire poliment à un archevêque de se mêler de ses affaires !

C'est inouï !

On n'a pas idée de ça à Montréal.